

Cabinet du Maire

Monsieur Jacques HOUSSIN
Président du SDIS du Nord

18 rue de Pas – CS 20068
59028 LILLE CEDEX

Saint-Amand-les-Eaux, le 16 février 2024

Références : AB/VA N° 21277

Objet : Nouvelle Caserne des Pompiers

Monsieur le Président,
Cher collègue,

Nous sommes tombés dans le royaume du Père UBU dans les rapports entre notre ville de Saint-Amand et le SDIS. C'est un voyage en ABSURDIE que je vais vous conter.

Patrick DUFOUR, adjoint à l'urbanisme et aux travaux qui suit patiemment et rigoureusement le dossier de la promesse nouvelle caserne, m'a rendu compte d'une récente réunion sur le sujet avec vos services le 5 février dernier. Le SDIS y était représenté par M. Cédric JACQUET, M. Nicolas LEWANDOWSKI, Mme Virginie CHAMBON, Mme Laurence BURON et M. Stéphane QUENOLLE.

Vous imaginez mon ire quand il m'a raconté que M. Nicolas LEWANDOWSKI avait annoncé ex-abrupto qu'on arrêta tout à l'endroit choisi en commun pour construire cette caserne, et que l'on revenait au terrain du choix initial des années 2006/2007. Ce projet avait été enterré après une étude du lieu mandatée par le SDIS en 2008. Nous avons ensuite traversé une période « *pas de son, pas d'image* » qui a duré 10 ans !

De plus, lors de la cérémonie de Sainte Barbe de 2018, quelle ne fut pas ma surprise quand votre représentant annonça solennellement que le SDIS avait décidé de reprendre le dossier et avait de son propre chef, fléché et étudié 5 sites possibles et ce, sans aucune concertation avec notre municipalité.

Le dialogue a donc repris et nous avons pour notre part, proposé 4 terrains situés au mieux des souhaits de votre institution. Le choix concerté s'est porté sur la parcelle AV 402 de l'impasse de la rue Jules Guesde à la Rocade Nord. Le projet était alors relancé. Vous trouverez ci-joint le suivi des réunions qui se sont succédées depuis entre la Ville et le SDIS.

HÔTEL DE VILLE

65 Grand'Place
SC 30209
59734 Saint-Amand-les-Eaux Cedex
Tél : 03 27 22 48 00
Fax : 03 27 22 48 01
contact@saint-amand-les-eaux.fr

.../...

Voilà donc que désormais, c'est le retour à la case départ ! Je ne suis pas un adepte de ce genre de « jeu de l'oie » extravagant !

C'est évidemment incroyable une telle situation ! On y perd beaucoup trop de temps et d'argent ! On est à l'évidence face à de l'incompétence ou de l'insouciance... ou les deux à la fois !

Comme le disait mon grand-père : « *fo pas m'dire minou pour dire min cat !* ». Ma vieille expérience m'incite plutôt à penser que l'on joue la montre dans cette affaire pour reporter des dépenses budgétaires. La BNNF (Bureaucratie Numérisée et Normative Française) s'est en l'occurrence mise en marche pour tenir cette longue durée !

Pourtant, il ne manque pas d'argent en provenance de nos contribuables amandinois pour permettre au SDIS de réaliser cet équipement indispensable, si j'en crois les versements importants au SDIS par notre Agglomération de La Porte du Hainaut qui a pris le relais des communes pour sa contribution au budget du SDIS. La Ville de Saint-Amand, sa population et ses entreprises représentent 27 % de recettes fiscales de l'Agglomération ! Le tableau ci-dessous montre que vous recevez depuis 10 années, plus de 77 millions :

Année	Montant
2014	7 043 034
2015	6 701 638
2016	6 699 354
2017	6 689 906
2018	6 707 068
2019	6 881 263
2020	6 953 561
2021	7 021 774
2022	7 090 065
2023	7 474 912
2024	7 876 317

77 millions, c'est une coquette somme qui permet de construire 18 casernes au moins, si je m'appuie sur les coûts des divers projets récents que le SDIS a réalisés ou engagés comme par exemple : le centre de secours de Dunkerque-Téteghem 16 millions d'euros ; la caserne d'Orchies 3,6 millions d'euros ; celle de Le Cateau 3,5 millions d'euros ; le nouveau siège du SDIS 45 millions d'euros. Ces 4 réalisations coûtent ensemble 68 millions d'euros.

Le coûteux nouveau siège de 9 700 m² apparaît plus prioritaire que notre caserne amandinoise. Ça interroge ?

Si je comprends bien, les nouveaux locaux flambant neuf à Villeneuve d'Ascq vont pouvoir accueillir dans des conditions top-confort le conseil d'administration, la gouvernance et les agents administratifs, et dans le même temps, mes sapeurs-pompiers amandinois continueront de travailler dans des locaux d'un autre temps et dans des conditions d'un autre âge. Jusqu'à venir en mairie quémander la possibilité d'utiliser les douches du stade municipal voisin de la caserne parce que les leurs ne fonctionnent plus ! On hallucine ! Un peu de dignité quand même par respect pour ces hommes et ces femmes au service sur le terrain de nos concitoyens.

.../...

Qu'on ne se m'éprenne pas, je ne m'inspirais pas des célèbres mots de Margaret THATCHER : « I WANT MY MONEY BACK ».

Je suis de toutes mes fibres, attaché aux valeurs de solidarité et de partage. La péréquation OUI, la prédilection NON ! Un peu plus d'équité dans les choix et décisions du SDIS serait la bienvenue !

Comme vous le constaterez, nous sommes en pleine indécision. Il faut arrêter de tourner en rond et il est urgent de décider et d'agir.

Il est indéniable que Saint-Amand-les-Eaux, seule Ville Thermale de la Région et du Nord de Paris, doit disposer d'un centre d'incendie et de secours digne de ce nom. De par son activité économique avec de grandes entreprises comme GSK et ses 1 000 salariés, le PASINO, les Thermes, la Société des Eaux minérales, des centaines d'entreprises, des zones d'activités, des établissements scolaires, des salles de sports nombreuses. A titre d'exemple, sur la zone du Pasino et sur la zone commerciale, ce sont 4,5 millions de passage par an et 1,5 million dans la forêt domaniale toute proche, avec en plus les nombreux villages de la zone rurale environnante...

Et enfin, il y a un signe de reconnaissance qui est mérité en raison de l'Histoire. En effet, chaque année le corps des sapeurs-pompiers est également présent à la cérémonie du souvenir de la terrible catastrophe du 1^{er} février 1973. Et à l'époque, mon prédécesseur Georges DONNEZ avait déjà soulevé la question de l'amélioration des conditions de travail des pompiers dont certains avaient été touchés et victimes de cette catastrophe ancrée dans la mémoire de nos habitants.

Monsieur le Président, j'espère que vous prendrez en compte cette lettre un peu « incendiaire » mais c'est la goutte d'eau qui vient de faire déborder le vase. Il faut en finir avec les atermoiements ou tergiversations. Il y a urgence !

Comme l'écrivait si bien Jacques PREVERT : « PLUS TARD, IL SERA TROP TARD NOTRE VIE C'EST MAINTENANT ! ».

Avec mes respectueuses et cordiales salutations.




Alain BOCQUET
Maire
Membre honoraire du Parlement